

REOURS A LA SOUS-TRAITANCE



Mode opératoire - Version du 3 août 2018

LE CADRE

Pour tout contrat de sous traitance d'un montant minimum de 5000 € HT, la coopérative doit vérifier au moment de la conclusion que le sous-traitant respecte bien son obligation de déclaration et paiements des cotisations.

PROCESS

1. Obligation de vigilance

Avant de signer le contrat et d'engager la sous-traitance avec un tiers, il est obligatoire de demander au sous-traitant :

- Une attestation de vigilance URSSAF à jour.
- Un extrait K-Bis de la société

Ces documents doivent être datés de moins de 3 mois.

Si la durée de prestation excède 6 mois, cette demande **devra être renouvelée tous les 6 mois** jusqu'à la fin de l'exécution du contrat.

2. Vérification de la validité des pièces

Saisir le numéro de sécurité mentionnée sur l'attestation URSSAF pour vérifier l'authenticité du document sur le site de l'URSSAF : <https://www.urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html>

3. Obligation de diligence

De même, si, en tant que professionnel en situation de donneur d'ordre, vous êtes informé (notamment par l'Urssaf) du manquement d'un de vos sous-traitants à ses obligations de déclaration des cotisations, vous devez aussitôt enjoindre votre cocontractant de faire cesser, sans délai, cette situation, par lettre recommandée avec accusé de réception.

4. Obligation d'engagement et d'assurance Responsabilité civile professionnelle

Du point de vue du droit commercial et pour acter l'engagement pris entre la coopérative, l'entrepreneur et le sous-traitant, un devis devra être présenté par le sous-traitant et signé par la coopérative et l'entrepreneur

De plus, le sous-traitant devra présenter une attestation RC pro en cours de validité pour le périmètre de son intervention. Le périmètre de l'intervention du sous-traitant devra être couvert par l'assurance RC pro de l'entrepreneur également.

→ Aucune sous-traitance ne pourra être engagée sans présenter toutes les pièces énoncées dans la présente procédure.